

Cartes d'Affaires

Avocat
F. Dodd Tweedie
Coins des rues
Canada & Court
Edifice Hall
Edmundston, N.B.

Avocat
Caser-P. "S" Tél.: 42
M.-D. CORMIER
B.A.
Avocat, Notaire Public
Edmundston, N.B.

Médecin-Chirurgien
Dr. Honoré Cyr
Médecin-Chirurgien
Oculiste
St-Basile, N.B.

Avocat
J.-E. MICHAUD
Bureau: rue St-François,
autrefois occupé par M.
Pius Michaud.
Edmundston, N.B.

Médecin-Chirurgien
Caser-P. "S" Tél.: 46
A.-M. SORMANY
Edmundston, N.B.

P.-C. Laporte
CLAIR, N.B.
Spécialité: Chirurgie
Maladies des femmes
Heures de Bureau: 9 h. à 12 h. et 2 h. à 5 h.

Avocat
Albert J. DIONNE
B.A.
Avocat, Notaire Public
Bureau: Chez J. Tétu
Voisin de Jos E. Bard.
Edmundston, N.B.

Entrepreneur
A. BOUCHER
Peinture—
Tapisserie—Imitations
Frais Funéraires
Spécialité: Réparation des
vieux meubles.—
Royal Hotel. Tel 125-21

Impressions
A l'Atelier de
MADAWASKA
Circulaires — Placards
Enveloppes — Cartes
Livrets de comptoir, Etc.

Pharmacie
VANWART
Edifice David
voisin du bureau-de-poste
Service Courtois
Téléphone 189-21

FRANCE-VIE

LA SAUVEGARDE

La Seule Compagnie Canadienne-Française
Le Canada aux Canadiens
Et pour les Canadiens

H. C. Richard,
agent local

A. Piuze,
gérant provincial

Architectes

BEAULE & MORISSETTE
ARCHITECTES

SPECIALITES: Edifices publics et religieux,
constructions à l'épreuve du feu.

OSCAR BEAULE
A.A.P.Q. & F.I.C.A.

ALBERT MORISSETTE
B.A.A. A.A.P.Q. & F.I.C.A.

21 Rue d'Aiguillon, QUEBEC

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS A
L'HOTEL ROYAL

Repas Bien Apprêtés — Bonnes Chambres
Service de Première Classe
Salles d'Echantillons — Voitures et Autos

D. MORRISON, Prop. Edmundston, N.B.



Une belle boîte de papier à lettre avec enveloppes — papier
en toile, rose bleu ou blanc — avec initiales sur le papier et
votre nom et adresse au revers de l'enveloppe. Le tout pour
\$1.00, frais de poste inclus. Adresses immédiatement votre
commande à:

Le Madawaska
EDMUNDSTON, N.B.

AU FOYER

JE VOUDRAIS
"ME DEMARIER"

C'était au temps où chacun épi-
loguait à qui mieux mieux sur la
grosse question du "divorce".
Toujours est-il que l'un des inter-
locuteurs—Louis Sansharmonie,
de son vrai nom—en vint à croi-
re que l'on pouvait, quand on vou-
lait, se faire "démarier" par un
prêtre, comme on s'était marié de-
vant lui!

Notre brave Louis, fatigué d'a-
voir mené pendant près de 25 ans
la "vie à deux", voulut la mener
seul. Il courut un bon matin chez
son curé et lui demanda la fa-
veur de le "démarier".

—Je voudrais "me démarier",
Père Curé. (car c'était un reli-
gieux). Ma femme est insuppor-
table, voyez-vous; je fais pour-
tant tout mon possible pour lui
faire plaisir; mais tout ce que je
fais n'est jamais bien fait; elle
trouve à redire sur tout. Il y a as-
sez longtemps que je mène une
vie d'esclave; je veux être libre
maintenant! Ne pourriez-vous
pas "me démarier"?

—Mais, mon garçon, sais-tu
bien ce que tu me demandes là?
Ce n'est pas facile de "te déma-
rier"!

—Oh! Je sais que vous êtes
puissants, vous autres, les Curés,
et je sais aussi que vous ne me
refuserez pas la grâce que je vous
demande. Vous êtes sûrement ca-
pable. Père Curé, d'arriver à "me
démarier"! Pensez-y sérieuse-
ment!

Plus j'y pense, mon Louis,
plus je me sens impuissant à faire
une chose semblable!
—Dimanche dernier, vous nous
avez parlé d'un système spécial,
par lequel le mari se sépare de son
épouse. Je pourrais peut-être es-
sayer ce système-là, moi.

—Ah! Tu veux parler du "di-
vorce"? Tiens! Tu veux "divor-
cer"? Pourquoi donc te séparer de
ta femme? Pour te séparer de ta
femme, il te faut des raisons sé-
rieuses. Et de plus, quand même
tu te séparerais d'elle, cela ne
voudra pas dire que tu seras "dé-
marier"!

—Ne pourriez-vous pas, Père
Curé, aller un peu plus loin et
"me démarier" complètement, de
façon que je sois absolument libre
de tout lien, après que vous aurez
prononcé solennellement la for-
mule: "Je te démarie"?

—Tu veux donc à tout prix "te
démarier"?
—Oui, Père Curé, afin de me
"remarier" avec une autre, si le
cœur m'en dit.

—C'est très bien, mon garçon.
Dans ce cas là, nous allons nous
rendre tous les deux à ta deme-
ure, et là, nous verrons ce qu'il y
aura à faire.

Chemin faisant, le Père Curé
rencontre un bûcheron, qui reven-
ait de couper du bois dans la
forêt.

—Prête-moi donc ta hache,
François, pour un instant; je te
la rendrai à mon retour.

—Pourquoi cette hache, s'écrie
vivement Louis?

—C'est pour "te démarier",
mon garçon. Le mariage, vois-tu,
ne peut se briser que par la mort
de l'un des deux conjoints. Puis-
que tu veux absolument "te déma-
rier", je ne vois pas d'autre
moyen à prendre pour te faire
plaisir que de te donner ton coup
de mort avec cette hache!!!

Puisque c'est à cette condition-
là que vous avez l'intention de
"me démarier", je préfère garder
la vie et rester marié jusqu'à la
fin de mes jours!

Aspirants et aspirantes à l'état
du mariage, rappelez-vous que le
mariage chrétien est indissoluble
et qu'aucune loi humaine ne sau-
rait le rompre, jusqu'au point de
vous redonner votre liberté! Son-
gez-y donc sérieusement, avant
d'embarrasser cet état de "vie à
deux"!

Frère Mineur.

"La Tempérance"

La Première Parole de Jésus

L'Enfant divin grandit; mais à la lèvre encore
Nulle parole n'ose éclore;
Son pied sur notre sol pose ses premiers pas;
Mais l'Enfant-Dieu ne parle pas.

Comme tous les petits, Jésus sourit et pleure;
Mais pour parler il attend l'heure.
L'heure où, dans les berceaux, chaque frère enfonce
Commence à dire sa chanson,
La chanson dont les mots flottent, comme en un rêve,
Mais qu'une mère heureuse achève.

O, un matin, Jésus, l'Enfant-Dieu, sommeillait,
Et Marie en priant veillait;
Sa main berçait, l'Enfant qui gouverne le monde,
Mais en baissant sa tête blonde,
La Vierge se souvient de la prédiction
Du vieillard béni de Sion!

Et la Vierge pleura de ces larmes amères
Dont la source est le cœur des mères;
Elle pleurait, songeant que Jésus pleurerait,
Que pour nous son sang coulerait!

L'Enfant si doux, à qui les Anges et les Mages
Offraient naguère leurs hommages;
L'Enfant si beau, son fils, qu'elle serre en ses bras
Serait meurtri par des ingrats;
Il serait leur jouet, leur rançon, leur victime!...

Et, prise d'une angoisse intime,
La Vierge des douleurs se penchait au-dessus
Du front si pur de son Jésus.

Une larme tomba de sa joue embrasée;
Or, Jésus, sous cette rosée,
Se réveille, regarde, et, levant à demi
Son front tout à l'heure endormi,
Dit, avec un sanglot qu'un long sourire éclaira,
Deux mots, les deux premiers: Ma Mère!

P. Delaporte, S.J.

FAITES-VOUS USAGE
DE BOISSON?

Il y a quelques années, je me
trouvais dans le bureau d'un ma-
nufacturier de Québec, qui em-
ploiait à l'année des centaines d'ou-
vriers, lorsqu'un jeune homme se
présenta pour obtenir de l'ou-
vrage. La première question que
lui posa le manufacturier fut:

—Faites-vous usage de boi-
sson?

Sur la réponse négative du jeu-
ne ouvrier, il fut engagé à un bon
salaire.

Lorsque le solliciteur se fut re-
tiré, le patron m'expliqua qu'il ne
gardait jamais d'ouvriers ivro-
gnes. Dans mon genre d'industrie,
ajoutait-il, il suffit d'un ouvrier
ivrogne ou buveur pour gâter
tous les autres.

Ces jours derniers, me trouvant
chez le même manufacturier, j'as-
sistais à un nouveau colloque en-
tre le patron et un ouvrier en quê-
te d'ouvrage.

Cette fois, la question ne fut
pas tout à fait la même:

—Fréquentez-vous les buvet-
tes, dit le manufacturier?

Cette légère nuance dans son
interrogatoire me frappa et je lui
fis part de mon étonnement.

—L'expérience m'a fait chan-
ger ma manière de voir, me dit-il.
Je ne fais pas de différence
maintenant entre un ouvrier ivro-
gne et un ouvrier qui fréquente
les buvettes ou prend un coup
sans se dégrader. Fatalement, le
buvreur modéré, c'est-à-dire l'in-
dividu qui prend deux ou trois
coups par jour, devient ivrogne.

Ce n'est qu'une question d'années
ou même de mois. Je préfère ne
pas le prendre à mon emploi, afin
de ne pas être obligé de le congé-
dier dans un avenir plus ou moins
prochain.

La théorie du manufacturier
québécois est absolument vraie et
juste.

Vous rencontrez souvent des
individus qui vous disent:

—Moi, je prends un coup mais
je ne me dégrade jamais.

Suivez bien ces imprudents et
vous constaterez quatre-vingt
fois sur cent, qu'au bout de deux
ou trois ans ils sont devenus des
ivrognes avérés.

N'oubliez pas, en effet, que
tous les ivrognes, vous entendez
bien TOUS, ont d'abord été des
buveurs modérés.

Donc, si vous ne voulez pas

LA TÊTINE

Notes de la Antituberculeuse e
de Santé Publique de Mon-
tréal.

La tétine est... cause... d'un
grand nombre de maladies de mé-
me que de déformation des dents
et de la bouche des bébés.

Il est impossible d'abord de le
tenir propre. La tétine tombe de
la bouche de l'enfant, se frotte su-
ses vêtements et vient en contact
avec quantité d'objets qui ne son-
pas propres. Puis quand l'enfant
la remet dans sa bouche, il y in-
troduit en même temps, bien des
saletés. De fait, les choses se pas-
sent comme si l'enfant léchait
tous les objets avec lesquels la té-
tine est venue en contact.

Il est connu qu'un des moyens
pratiques d'éviter la maladie con-
siste à ne porter à la bouche que
les aliments, les breuvages et une
brosse à dents et à toujours se la-
ver les mains avant de manger
pour ne pas souiller les aliments
que l'on prend.

Il faut protéger l'enfant par les
mêmes moyens. Rien de souillé
ne doit entrer dans sa bouche.
Comme il est impossible de tenir
les tétines propres, on ne doit pas
laisser l'enfant s'en servir.

Il y a aussi une autre raison
pour la proscrire. C'est que l'en-
fant qui suce continuellement se
déforme la bouche. La tétine est
un caillot de dents irrégulières,
qui projettent en avant, ce qui
n'est pas à l'avantage de l'enfant.

On donne la tétine pour calmer
le bébé. La mère nous dit que le
bébé pleure pour l'avoir.

Le bébé pleure pour avoir tout
ce dont on lui a donné l'habitude.
Anciennement c'était la coutume
de bercer les bébés, aussi pleu-
raient-ils quand on cessait de les
bercer. Nous savons maintenant
que l'enfant dort très bien sans se
faire bercer, et il ne s'en porte que
mieux. On voit ainsi que l'enfant
ne pleure pas toujours pour son
bien.

La tétine ne calme pas réelle-
ment l'enfant. La tétine l'arrête
de pleurer pour un moment parce
qu'il a ce qu'il demande. Mais
l'enfant qui suce continuellement
devient irritable et se sent mal
tout comme celui qui sucrait une
pipe vide parce qu'il ne man-
quait d'avoir des nausées.

En résumé, la tétine est mal-
propre et dangereuse. Il faut la
proscrire.

MARS

Nouvelle Lune, le 3,
Premier Quartier, le 10,
Pleine Lune, le 18,
Dernier Quartier, le 26.

FÊTES RELIGIEUSES

- 1M. Ste Eudoxie, mart.
- 2M. Les Cendres.
- 3J. Ste Cypégonde.
- 4V. S. Casimir; S. Lucius.
- 5S. S. Adrien, m.
- 6D. 1er du Carême.
- 7L. S. Thomas, conf. et d.
- 8M. S. Jean de Dieu, conf.
- 9M. Quatre Temps.
- 10J. Les quarante Martyrs.
- 11V. Quatre Temps.
- 12S. Quatre Temps.
- 13D. 2e du Carême.
- 14L. Ste Mathilde, reine.
- 15M. S. Lougin.
- 16M. Le Bx. Mar. Jésuites.
- 17J. S. Patrice.
- 18V. S. Cyrille de Jérusalem.
- 19S. S. Joseph, époux de la B.V.
- 20D. 3e du Carême.
- 21L. S. Benoît, abbé.
- 22M. S. Zacharie, papa.
- 23M. S. Victorien.
- 24J. S. Gabriel; S. Siméon, m.
- 25V. Annonciation de la B.V.M.
- 26S. S. Ludger, évêque.
- 27D. 4e du Carême.
- 28L. S. Jean Capistran, c.
- 29M. S. Victorin, m.
- 30M. S. Prosper, év.
- 31J. S. Amos, proph.

90 jours écoulés.

BOITE AUX
QUESTIONS

Question:—
Est-ce que l'on pêche vénielle-
ment, si faisant une chose qui
réalise les conditions d'une ma-
tière grave, il n'a d'autre part
ni attention, ni réflexion, ni con-
sentement de la volonté?

Réponse:—
Il peut, dans ce cas, n'y avoir
aucune faute, pas même vénielle,
si le consentement et la réflexion
ont obéi au défaut. Par exem-
ple, dans le sommeil, ou si l'on
a fait violence. Mais il y a au-
ant matière grave se trouvant une
certaine attention imparfaite, ni
en demi-consentement de la vo-
lonté.

Question:—
Peut-il y avoir péché véniel, si
l'intention de pêcher manque ob-
scurément?

Réponse:—
Non! même véniellement, on
ne pêche pas sans le vouloir au-
moins quelque peu, directement
ou indirectement. Le péché est es-
entiellement un acte de la vo-
lonté.

Question:—
Est-ce que l'on peut pêcher véni-
lement en disant ou faisant une
chose dans le doute? Se deman-
dant si c'est grave ou non?

Réponse:—
Il n'est pas permis d'agir dans
le doute. Il faut avant de poser
un acte former sa conscience. Et
si, étant dans un état de con-
science douteuse, l'on choisit d'a-
gir, à tout risque quand même
ce serait faute grave, on pêche
mortellement. Cependant, nous
ne parlons pas ici, pour les con-
sciences scrupuleuses, incapables
de déposer un doute.

Question:—
Est-ce un péché de gourmandise
de manger des bonbons ou des
fruits, uniquement pas plaisir,
sans aucun besoin?

Réponse:—
Non! Il n'y a aucun péché à
cela, pourvu que ce soit avec mo-
dération, par mode de récréation
honnête, pour plaire à des amis,
etc.

Question:—
Ce serait tde la gourmandise d'y
aller avec trop d'avidité, d'en man-
ger trop, ou en des temps de pé-
niténce, etc.

Question:—
Est-ce un péché grave de passer
des remarques sur les défauts vi-
sibles du prochain? Par exemple,
dire d'une jeune personne qu'elle
est excitée?

Réponse:—
Non! ce n'est sûrement pas là
un péché grave. Il y a tout au
plus un léger manquement de
charité.



DOONNE DE
L'ENERGIE
POUR RESISTER AUX
RHUMES